

2023



# Programme Bilan de compétences

Les programmes de formation ont été mis à jour en janvier 2023



*La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :*

- Actions de formation*
- Bilan de compétences*

# Sommaire

## **I. PRESENTATION** **3**

- 1) Pour mieux nous connaître 3
- 2) Nos coachs certifiés en bilan de compétences 3
- 3) Témoignages clients 4
- 4) Modalités d'accès 4

## **II. PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES** **5**

- 1) Objectifs pédagogiques 5
  - 2) Moyens pédagogiques 6
  - 3) Déroulement 6
    - La phase préliminaire : 7
    - La phase d'investigation : 7
    - La phase de conclusion : 8
-

# I. PRESENTATION

## 1) Pour mieux nous connaître

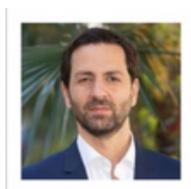
*Un besoin de faire un point sur votre carrière ? Clarifier un projet professionnel ou en étudier sa faisabilité ?*

*Le Bilan de Compétences est une démarche qui a pour objectif de vous permettre de bâtir un projet professionnel à court, moyen ou long terme et d'y inclure peut-être un projet de formation.*

*CLEVERWAY s'est spécialisé dans le coaching et l'accompagnement de bénéficiaires en bilan de compétences. Nous nous appuyons sur l'analyse de votre histoire, sur l'examen de vos expériences professionnelles, sur l'évaluation de vos acquis liés au travail, à la formation, aux activités sociales, sur le repérage de vos aptitudes, de vos connaissances, de vos ressources personnelles, en tenant compte de vos goûts, de vos aspirations et de vos choix dans la vie.*

## 2) Nos coachs en bilan de compétences

**Thierry BENSOUSSAN**, 20 ans d'expérience. Depuis 10 ans, coach et accompagnateur spécialisé en bilan de compétences. Son expérience de plus de 15 ans en tant que recruteur lui permet de vous diriger vers les métiers à fort potentiel et de vous accompagner dans cet emploi ou ce projet. Son objectif : « Exprimer votre potentiel et le faire passer au réel ».



Après avoir travaillé 20 ans à des postes stratégiques au sein d'un grand groupe, **Gwenaëlle KAHN** a décidé d'orienter sa carrière sur l'accompagnement. Consultante certifiée en bilan de compétences, elle place l'humain à la première place. Sa devise : « Aider les autres ce n'est pas un métier, mais une vocation ».

**Eric HOLCZER** exerce ses fonctions de consultant en formation, coach de cadres et de dirigeants, depuis la création de son cabinet RH, H ET D CONSEIL en 2003.



### 3) Témoignages clients

**Christine BARRIERE**  
(Août – Dec 2022)

*« CLEVERWAY m'a accompagné pour la réalisation d'un bilan de compétences. Je recommande vivement de faire ce bilan professionnel à toutes les personnes qui ont besoin de faire un point sur leurs carrières. CLEVERWAY vous dresse un portrait de vos qualités professionnelles mais aussi personnelles. Les tests proposés sont très intéressants et révèlent votre personnalité. Bravo à vous et surtout un GRAND MERCI ! »*

**Laure FUX (Juil – Sept 2022)**

*« Le bilan de compétences a correspondu à mes attentes. On a pris le temps de bien échanger pendant les séances et les supports étaient adaptés. J'ai apprécié qu'il y ait un suivi régulier. Les tests m'ont permis de mieux cerner ma personnalité. Cela m'a permis de bien échanger et de faire un bon bilan sur mon projet professionnel. »*

**Marie –Andrée DESILLE**  
(Sept – Dec 2022)

*« J'ai eu la chance d'être accompagnée pendant plusieurs mois par un coach qui a été à mon écoute avec une bonne compréhension de mes problématiques et besoins. De plus, j'ai apprécié sa disponibilité en d'adaptant à mes contraintes de temps. Des solutions professionnelles ont été étudiées lors du parcours ce qui me permet aujourd'hui d'envisager un avenir plus serein. Je recommande vivement cet organisme. »*

**Françoise BRET (Oct – Janv 2023)**

*« Après un licenciement, j'ai fait un bilan de compétences. J'ai été accompagné par une personne très compréhensive, mais surtout très à l'écoute. Grâce aux tests de personnalité intéressants à faire, j'en ai appris plus sur mes points forts et mes points faibles. Je suis un peu plus optimiste quant à mon avenir professionnel. Merci à vous. »*

### 4) Modalités d'accès

Nos locaux sont situés au 14 rue Drouot 75009 PARIS, 1er étage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : si vous avez besoin d'aménagements spécifiques (pédagogique et/ou physique) merci de bien vouloir nous contacter au 06 12 97 37 51 ou de nous écrire à l'adresse suivante : [thierry.b@cleverway.fr](mailto:thierry.b@cleverway.fr)

Les sessions de bilans de compétence sont planifiées sur mesure en fonction de vos disponibilités et de celles du coach accompagnateur.

**Thierry BENSOUSSAN**  
Formateur et gérant  
06 12 97 37 51  
[thierry.b@cleverway.fr](mailto:thierry.b@cleverway.fr)

**Siham RAHAOUI**  
Assistante formation  
et référente handicapée  
[siham.r@cleverway.fr](mailto:siham.r@cleverway.fr)

## II. PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES



**DUREE** : 24 heures dont 14 heures d'entretien et face à face en visioconférence ou en présentiel soit 7 sessions de 2 heures



**PREREQUIS** : 6 mois d'exercice professionnel quel que soit le niveau de responsabilités



**TARIF** : Bilan de compétences individuel :  
Distanciel : 2 400 € / Présentiel : 3 000 € (Eligible CPF)

### 1) Objectifs pédagogiques

- Explorer le parcours professionnel antérieur à la date de la prestation et formuler un ou plusieurs projets professionnels réalistes.
- Etablir une analyse factuelle du parcours professionnel (formations, expériences, compétences)
- Identifier les axes forts de sa personnalité professionnelle
- Situer ses propres systèmes de valeur au regard des évolutions du monde du travail – Identifier et évaluer ses centres d'intérêt professionnels
- Définir ou confirmer ses domaines d'activité potentiels
- Définir ou confirmer un ou plusieurs projets professionnels
- Réaliser un travail d'investigation sur les domaines d'activité et les métiers repérés pour les hiérarchiser en fonction de leur viabilité
- Evaluer les moyens à mettre en œuvre (moyens disponibles et moyens à développer) pour atteindre l'objectif professionnel
- Etablir un plan d'action et ses modalités de suivi.

## 2) Moyens pédagogiques

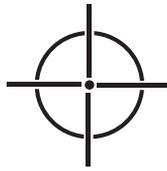
- Relecture de parcours (Autobiographie Raisonnée ou Profil Expérientiel)
- Inventaire des compétences (méthode du portfolio)
- Exercices sur les valeurs professionnelles, repérage et analyse des ressources et contraintes professionnelles,
- Tableau des expériences professionnelles (analyse sur les postes occupés par tâches, réalisations...),
- Test de personnalité, CCTI
- Enquête métier (documentation et mise en relation avec des personnes ressources)
- Elaboration du plan d'action (rétroplanning, méthodologie de projet, etc.)
- Document de synthèse finale
- Entretien de suivi à 6 mois.

## 3) Déroulement

Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de « Permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation » (art.L.900-2 du code du travail).



## 1. La phase préliminaire :



Elle a pour objectifs :

- De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
- De définir et d'analyser la nature de ses besoins
- De l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre
- De définir les objectifs du bénéficiaire
- D'établir un calendrier de rendez-vous.



## 2. La phase d'investigation :



Elle a pour objectifs :

- D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels
- D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle au travers d'une recherche ciblée sur les projets
- De mettre en évidence des éléments constitutifs du projet et de ses conditions de réussite.
- De construire un plan d'actions et d'identifier un échéancier
- D'élaborer un argumentaire et une feuille de route.



### 3. La phase de conclusion :



Elle a pour objectifs :

- De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation
- De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet
- A la fin du bilan, le bénéficiaire, grâce aux documents de travail (fiches et supports), se créer un portefeuille de compétences.

Tous les résultats des outils et indicateurs, sont interprétés et explicités en toute confidentialité. Le projet professionnel est détaillé dans son ensemble, tant au niveau des modalités d'obtention du diplôme, par une VAP 85, une VAE ou une entrée en formation, ses prérequis, son financement, le lieu, la durée, le prix et dans tous les cas, toutes informations nécessaires à la réalisation du projet professionnel (les préparations aux concours, leurs niveaux d'entrée, les dates d'examens et formations.)

Cette phase de conclusion se termine par la présentation, au bénéficiaire, du document de synthèse prévu par l'article l.900-4-1.